

N°620—Année 2021

Le 18 novembre 2021



FLESSELLES

Clé de Contact

231, rue de la Vigne

☎ 03.22.93.74.67 - 💻 : 03.22.93.67.32

Pour nous écrire :
✉ mairie.flesselles@nordnet.fr

Pour visiter notre site internet :
🌐 www.mairieflesselles.fr

Sommaire :

- Page 2 : Menus de cantine— Test Covid sur le marché
- Page 3 : Téléthon 2021
- Page 4 à 6 : Compte rendu réunion CM/ Marche Téléthon
- Page 7 : 11 novembre
- Page 8 : Bibliothèque
- Page 9 à 10 : Associations
- Page 11 : Petites annonces / Divers
- Page 12 : Permanence des élus



Invitation Noël des enfants

Pour fêter Noël, la Mairie invite les enfants de la commune, âgés de 3 à 10 ans, au « Bal de Noël ».

SAMEDI 11 DÉCEMBRE A 14H45
A la salle des fêtes

Le bal commencera à 15h00. Venez vous amuser, chanter et danser avec Johanna et Samuel sur un répertoire rythmé de chansons originales. Rondes, farandoles, danses à deux, chansons à gestes, chansons à répéter et rock and roll autour des thèmes de Noël et de l'hiver.

Nous partagerons ensuite un goûter et, malgré son planning chargé, le père Noël nous a dit qu'il passera peut-être...



Joyeux Noël



Dans le respect des gestes barrières et du passe sanitaire pour les parents.

Prochaine parution de la clé de contact le jeudi 2 décembre 2021

Bulletin bimensuel d'informations municipales

Menus de la cantine



Du Lundi 6 au vendredi 10 décembre 2021

Lundi 6	Mardi 7	Jeudi 9	Vendredi 10
Carottes râpées vinaigrette aux herbes	Crêpe au fromage	Terrine de poisson et pistou	Lentilles vinaigrette
Saucisse de strasbourg	Steak haché sauce tomate	Blanquette de dinde	Parmentier au poisson blanc et saumon
Frites	Haricots plats persil	Petits pois	Kiri crème
Pointe de brie	Yaourt nature sucré	Fromage frais sucré	Crème pâtissière au caramel
Mousse (lait) saveur citron	Fruit de saison	Fruit de saison	

Test covid

L'ARS (Agence Régionale de Santé) en collaboration avec la Croix Rouge assurera une permanence sur la place du marché

Le Mercredi 24 Novembre de 15 H 00 à 18 h 00

Pour effectuer des tests antigéniques COVID (gratuits)



Téléthon

AFM TÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR



PROGRAMME DU TÉLÉTHON 2021

MERCREDI 24 NOVEMBRE ET MERCREDI 01 DÉCEMBRE *

Un stand au profit du téléthon sera présent sur le marché du terroir.
Vente d'objets et de décorations de Noël.

SAMEDI 04 DÉCEMBRE *

Rando Quad organisée par Poly-Méca

(15 euros pour le quad et le pilote, 10 euros pour le passager, repas à la salle des fêtes 12 euros)
Inscription et renseignements auprès de M. Claeys au 06 35 59 26 55



11h00 à la salle des fêtes * :

Démonstration de JUDO par le club de Villers_Bocage

- Stand des Aînés
- Stand du marché « Flesselles terroir animation »
- Stand les Jardins de l'Évasion et organisation d'une loterie

RESTAURATION dès 12h00 à la salle des fêtes *

Plateau repas à 12 euros. Au choix :
Tripes/pommes de terre ou tartiflette + une part de gâteau
(Boissons en supplément)

15h00/15h30 Goûter !

Vente de crêpes et de chocolats chauds



16h00

La journée se termine en beauté avec un
show de danse des Hirondelles



* Dans le respect des gestes barrières. Le pass sanitaire sera demandé à l'entrée de la salle des fêtes

Compte-rendu réunion du Conseil Municipal

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du Vendredi 22 Octobre 2021

Etaient présents : Monsieur Bernard BINOIST, Maire,

Mesdames, Messieurs, Jocelyn LOUETTE, Roland NOGENT, Séverine MARSILLE, Louisa MOREL-AFIR Adjointes. Solange BONNARD, Alice CHERIFI, Nathalie DELECLUSE, Eric GUIBON, Sovankiri HUL, Claude MÔREL, Isabelle PECOURT, Jeannine PHILIPPON, Sylvie ROZMIAREK, Patrice TOUPART, Conseillers Municipaux et Eric LEU et Estelle DUGAVE, Conseillers Municipaux suppléants.

Etaient absents excusés : Claude MARTINVAL, Eric PERRET, Ludovic DUBREUCQ et Véronique SEGURA-FARO.

Pouvoirs :

Mr Eric PERRET a donné pouvoir à Monsieur Claude MOREL

Monsieur Claude MARTINVAL a donné pouvoir à Monsieur Bernard BINOIST

Madame SEGURA Véronique a donné pouvoir à Madame Jeannine PHILIPPON

Après avoir constaté que le quorum est atteint, Monsieur le Maire a déclaré la séance ouverte à 19 Heures. Monsieur Jocelyn LOUETTE a été élu secrétaire de séance.

ordre du jour

1° Vente d'un local commercial

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal présents la demande d'achat du commerce sis 7, rue de Villers, par les actuels locataires.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

↳ de vendre le local commercial à destination commerciale "Fleuriste" cadastré AE n° 185 d'une superficie de 123 ares, sis au 7, rue de Villers à Mr et Mme PETIT-SENE Alexandre & Claire, actuels gérants.

↳ de fixer le prix de vente à 95 000 € (QUATRE VINGT QUINZE MILLE EUROS)

↳ de charger l'étude de Maître DINE, notaire à Villers-Bocage, d'établir l'acte de vente.

2° Demandes de subvention « City Stade »

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal les devis reçus pour la construction d'un terrain multisports, considérant que ce projet à destination des jeunes et ados est fort demandé. Monsieur le Maire expose que le dossier peut être subventionné par le Conseil Régional dans le cadre des Equipements Sportifs de Proximité (EQSP) et par le Conseil Départemental, dans le cadre du Soutien aux équipements sportifs.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DÉCIDE :

- de retenir le devis le moins disant de la société SAE pour un montant de 65 810 € HT.

- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une demande de subvention de 40 % auprès du Conseil Régional et demande de subvention de 40 % auprès du Conseil Départemental.

d'Approuver le plan de financement suivant :

Coût du projet HT	: 65 810 €
Subvention de la Région (EQSP) 40 %	: 26 324 €
Subvention du Département (40 %)	: 26 324 €
Part Communale	: 13 162 € et avance de TVA : 13 162 €.

Compte-rendu réunion du Conseil Municipal

3° Demande de subvention « Cadre de vie »

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal les devis reçus pour l'amélioration du "CADRE DE VIE" (jeux enfants, tables et bancs, sécurité abords école).

Monsieur le Maire expose que le dossier peut être subventionné par le Conseil Départemental, via la Communauté de Communes dans le cadre de la contractualisation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DÉCIDE :

- retenir le devis de RENOVSPORT pour un montant de 38 909.75 € HT
- retenir le devis de DISCOUNT collectivités pour un montant de 6782 € HT
- retenir le devis de PLASECO pour un montant de 2 675, 20 € HT
- retenir le devis de PHILMAT pour un montant de 2465,80 € HT

- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une demande de subvention de 25 % à la Communauté de Communes Territoire Nord Picardie dans le cadre de la contractualisation avec le Conseil Départemental.

-d'Approuver le plan de financement suivant :

Coût du projet HT	: 50 832.75 €
Subvention du Département (25 %)	: 12 708 €
Part Communale	: 38 124 € ET avance de TVA : 10167 €.

4° Taxe à l'hectare

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il convient de fixer le tarif de la taxe à l'hectare. Cette taxe est instaurée dans le but de financer les travaux d'entretien et de réfection des voiries réputées d'intérêt communal et ne relevant pas de l'intérêt communautaires.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- de fixer le montant de la taxe à l'hectare à 8 € pour l'année 2020 et les années suivantes (sauf délibération contraire)
- Les montants inférieurs à 15 € se seront pas recouverts.

5° Apurement comptable

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal que figure à l'état de l'actif de la commune, un montant de 120 227,39 € au compte 27633 "créances sur des collectivités et établissements publics".

Cette dépense correspond aux frais de travaux de remembrement engagés en 1982 et qui ont été réglés au Trésorier Payeur Général le 14/04/1983 par mandat n° 77.

Cette somme n'étant pas une créance, il convient d'appliquer les dispositions de la note interministérielle DGFIP/DGCL du 12/06/2014 relative à la mise en œuvre de l'avis du CNOCP n° 2012-05 du 18 octobre 2012 relatif aux changements de méthodes comptables et corrections d'erreurs dans les collectivités territoriales et d'apurer le compte 27 633.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DÉCIDE :

- d'apurer le compte 27633 par une opération d'ordre non budgétaire
- débit au compte 10 68 (DI) : -120 227.39
- et crédit au compte 27633 (RI) : + 120 227.39

6° Subventions aux associations communales

Après examen des dossiers reçus par la commission des dossiers de demandes de

Compte-rendu réunion du Conseil Municipal

Subvention, et Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DÉCIDE d'allouer les subventions aux associations locales pour la saison 2021/2021 pour un montant total de 36 625 € pour 29 associations.

7° Subventions exceptionnelles

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal présents de verser une subvention exceptionnelle de 500 € à l'association Union Sportive des cheminots d'Amiens Cyclistes pour l'organisation de la course cycliste dans la commune le 05 septembre 2021, pour l'animation de la fête locale. **Après en avoir délibéré**, le Conseil Municipal décide : d'allouer une subvention de 500 € (CINQ CENT EUROS) à l'association Union Sportive des cheminots d'Amiens Cyclistes pour l'organisation de la course cycliste du 05 Septembre 2021.

Monsieur le Maire propose aux Membres du Conseil Municipal présents de verser une subvention exceptionnelle à Monsieur Ludovic DUBREUCQ, flessellois, vice-champion de France, qui s'est distingué récemment pour sa course des 100 kms de la somme et sa participation au Marathon des sables à Fuerteventura. **Après en avoir délibéré**, le Conseil Municipal, DECIDE à l'unanimité des membres présents, d'allouer une subvention de 1000 € (MILLE EUROS) à Monsieur Ludovic DUBREUCQ.

Ordre du jour épuisé, la séance est levée à 22 H

Pour extrait conforme,



**Les Foulées Flesselloises organisent une marche au profit
du Téléthon, samedi 04 Décembre.**

Inscription sur place 2 €.

Départ à 10 H—Salle des fêtes

Le 11 novembre



Cérémonie du 11 novembre 2021



La cérémonie de la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 s'est déroulée au monument aux morts, en présence de Monsieur le Maire **Bernard BINOIST**, du Président des Anciens Combattants **Philippe MAROLLES**, de nos cinq Porte-drapeaux, de l'Harmonie de Flesselles, des Enfants des écoles, des Elus et une participation importante de la population.



Lecture des messages, dont celui de l'UFAC, dépôt de gerbes par deux jeunes du village **Liam** et **Newal**, appel aux morts, sonnerie aux morts, minute de silence et l'Hymne National a résonné sur place. Pour clôturer la cérémonie, un vin d'honneur fut offert aux participants à la salle des fêtes.



Quand la bibliothèque s'anime ...

Jours et heures d'ouverture



Mardi de 9h30 à 12h
 Mercredi de 14h à 18h
 Jeudi de 15h30 à 18h
 Samedi de 9h à 12h30



**La bibliothèque fermera exceptionnellement à 17h les
 Jeudis 18 et 25 Novembre, et sera fermée le Samedi 27 novembre.**

Ateliers créatifs avec Philippe UG , créateur de livres Pop-up

Mercredi 8 décembre à 14h30 pour les enfants de 5/7 ans
 Mercredi 12 janvier à 14h30 pour les enfants de 8/10 ans

Atelier créatif de Noël (places limitées)

Samedi 18 décembre à 9h30 pour les enfants de 4 à 10 ans



biblio-flesselles@orange.fr



09 88 18 75 33

Associations



CATM / Membres & Sympathisants

Section de Flesselles



Aura lieu le

Samedi 04 décembre 2021

10 heures

A la Mairie (salle des Mariages)



Les Aînés de Flesselles

C'est avec une grande joie que nous sommes partis ce samedi vers Berck pour une harengade chez Mireille.

Cela faisait près de 2 ans que nous n'étions pas sortis.

Cette journée s'est très bien déroulée, nous avons été accueillis par la confrérie des harengs côtiers.

Le repas savoureux ; bien sûr des harengs, le spectacle formidable animé par Ange.

Nous sommes rentrés avec beaucoup de joie dans le cœur et contents d'avoir renoué avec la convivialité de nos excursions.

Associations

Rugby Olympique Flesselles



Tous les jeunes rugbymen de la Somme à Flesselles.

Samedi 13 novembre, plusieurs écoles de rugby de la Somme se sont retrouvées de 14h30 à 16h30 au Club de Rugby de Flesselles pour un plateau départemental.

Âgés de 6 à 11 ans, la centaine de jeunes des clubs de rugby de Flesselles, Abbeville, Amiens, Albert, Montdidier, Doullens... se sont retrouvés pour une heure d'entraînement suivie d'une heure de tournoi. Constitués d'équipes de 5 joueurs, les différents clubs de la Somme se sont mélangés et affrontés par niveau (les moins de 10 ans et les moins de 12 ans). Les écoles de rugby de la Somme se réunissent en effet tous les mois dans un club différent pour s'entraîner avec d'autres équipes samariennes. Chaque club accueillant l'Entente Somme une fois par an, cet évènement était à ne pas manquer puisque c'était le seul de la saison où il avait lieu à Flesselles !



Les matchs de l'équipe XV Séniors de Flesselles

Le Rugby Olympique Flesselles a affronté le Touquet en extérieur dimanche 7 octobre. L'équipe Première a perdu le match 48/10, et l'équipe Réserve a gagné par forfait. Après un second match en extérieur le dimanche 14 novembre à Laon, le prochain match à domicile aura lieu contre Leforest le dimanche 21 novembre (13h30 Equipe Réserve—15h Equipe Première) au stade municipal de Flesselles.



Un second plateau régional pour les joueurs Seniors du rugby Toucher de Flesselles

Dimanche 7 octobre, les joueurs du Rugby à 5 de Flesselles (rugby sans contact) ont joué pour la seconde fois contre plusieurs équipes dans le cadre d'un tournoi amical Hauts-de-France qui avait lieu cette fois à Amiens. Revivez cette rencontre en replay dans le JT du 19/20 de France 3 Picardie du dimanche 7 novembre !



PETITES ANNONCES



Divers

LA BRASSERIE TANTE ANNA

SOIRÉE BEAUJOLAIS NOUVEAU ET KARAOKÉ



VENDREDI 19 NOVEMBRE 2021
A PARTIR DE 19H30



Duo de terrine
 Bourguignon Frites
 Charlotte au cassis

RESERVATION AU 03.22.92.50.56



Vous **Vendez** ? Vous **Louez** ? Vous **Achetez** ?

Vous aussi :

Faites confiance au spécialiste du village !!
33 maisons vendues en quelques années !!

**** L'agence immobilière du village ****

ESTIMATION OFFERTE !
 dans le cadre d'un projet de vente

Biens Vendus ces derniers mois !

Ces Vendeurs m'ont fait confiance !
 Faites comme eux !

www.cabinet-immobilier-amienois.fr

DIAGNOSTICS REMBOURSES
 dans le cadre d'un mandat exclusif 3mois

Contactez - moi !

Romain HECQUET / POCHOL
06.24.21.58.52



Rejoignez-nous sur **facebook**

Nous n'avons plus de bien à proposer à nos acquéreurs !

Nous sommes par conséquent en recherche active de biens :

- pavillon entre 90m² et 110m², minimum 3 chambres entre 170.000 € à 230.000€
- pavillon individuel entre 110m² et 140m² pour 240.000€ à 300.000€
- maison de campagne avec jardin entre 80.000€ et 170.000€

Nous restons à votre service pour vous accompagner dans vos projet de vente !



Route de Naours



Rue de Greslieu

Ces maisons ont été estimées Par l'agence

Et

Ces maisons ont été vendues Par l'agence



Route de Naours



Rue de Greslieu

LES PERMANENCES



Les permanences des Elu(e)s se feront
UNIQUEMENT sur rendez-vous



MAIRIE DE FLESSELLES - 03.22.93.74.67 — Responsable de publication : Nathalie SUEUR

Vous pouvez envoyer vos annonces ou commentaires par Internet : mairie.flesselles@nordnet.fr ou secretariat-mairieflesselles@nordnet.fr ou les déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie

Conditions pour la parution des annonces :

Les annonces doivent être déposées au plus tard le **jeudi soir (à 17h00) pour la clé de contact de la semaine suivante.** Les annonces sont exclusivement réservées aux habitants de FLESSELLES. Les annonces doivent être claires et lisibles. Au dos de chaque annonce doivent figurer obligatoirement les coordonnées de l'annonceur.

Si votre annonce n'est pas conforme à ces conditions, elle ne sera pas publiée.